



## Fontainebleau

Cabinet du Maire

**Vendredi 26 novembre 2010**  
**Forum de l'AFCCRE à Fontainebleau**  
**« Jumelage et partenariats : quelle contribution à la citoyenneté européenne ? »**  
**Discours d'ouverture de Frédéric Valletoux**

Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

Je suis très heureux de vous accueillir toutes et tous aujourd'hui à Fontainebleau, à l'occasion de ce forum de restitution.

Je veux remercier très sincèrement le Président de l'AFCCRE, Louis Le Pensec, qui a accepté avec enthousiasme que cette dernière rencontre aie lieu à Fontainebleau.

Je veux aussi remercier chaleureusement Christophe Chaillou, Directeur de l'AFCCRE, ainsi que Philippe Tarrisson, Directeur du secteur Europe du Citoyen, qui ont tout mis en œuvre pour que cette journée soit une réussite. Je suis convaincu qu'elle le sera, tout comme l'ont été les cinq forums précédents.

Un grand merci enfin aux participants des deux tables rondes de ce matin, ainsi qu'à vous toutes et tous d'avoir fait le déplacement pour contribuer à la vitalité de notre débat.

\* \* \* \*

Je suis d'autant plus heureux d'accueillir ce forum que vous êtes ici dans une Ville résolument européenne et internationale.

Il y a d'abord l'Histoire et les origines de Fontainebleau, avec une vie de Cour qui impliquait des échanges permanents avec les cultures étrangères, des dizaines de nationalités s'y côtoyant presque en permanence. Ce sont là les racines de la culture internationale de Fontainebleau.

Bien plus tard après la guerre, cette culture s'est considérablement développée.

Il y a d'abord eu l'installation du quartier général de l'OTAN pour le sud Europe au début des années 50, puis du commandement des militaires allemands envoyés en France pour des actions de coopération et de formation. Puis, à la fin de ces mêmes années 50, l'INSEAD a été créé et est devenu aujourd'hui la première business school européenne, avec ses plus de 30 nationalités en permanence sur son campus..

Nous avons aussi eu la chance d'accueillir ici des événements importants pour l'Europe, comme un Conseil européen en 1984, ou encore comme la fondation du Parlement européen des jeunes, en 1987.

La vocation internationale de Fontainebleau s'incarne aussi auprès de la jeunesse à travers nos écoles internationales qui, dans le système public, proposent des enseignements anglophones et germanophones, depuis le CP jusqu'à la terminale.

Evoquer l'engagement de Fontainebleau en matière européenne serait incomplet sans évoquer bien sûr nos jumelages.

Avec la Ville allemande de Constance, nos liens ont été forgés dans les années 50, dans le grand élan de cette première vague de jumelages, quelques années après que les pères fondateurs de notre association eurent fondé, en 1951, le Comité des communes et régions d'Europe à Versailles.

En 1970, ce fut le jumelage avec la Ville britannique de Richmond, elle-même jumelée avec Constance, et plus récemment, et au-delà du continent européen avec la province cambodgienne de Siem Reap (Temple d'Angkor).

Nous ne comptons pas nous arrêter là et nous menons aussi en ce moment des discussions avec une Ville italienne, Lodi. Ces discussions devraient aboutir à la signature d'un nouveau serment de jumelage au printemps prochain, posant ainsi les bases d'un jumelage entre 4 villes européennes : Fontainebleau, Constance, Richmond et Lodi.

Plus qu'un lien institutionnel entre des collectivités, ces jumelages sont le témoin d'une amitié sincère qui implique une véritable mobilisation des habitants.

J'ai encore en tête les festivités organisées à Constance en 2010 pour célébrer les 50 ans de notre jumelage. Une délégation de près de 500 bellifontains avaient fait le déplacement. A l'échelle d'une ville de seulement 17 000 habitants, il me semble que c'est considérable.

Cette mobilisation est notamment rendue possible par le travail passionné des associations impliquées dans nos jumelages. Je veux profiter de cette occasion pour les saluer et les remercier chaleureusement. Je pense à L'ARCIF, association qui fait vivre le jumelage avec Constance et Richmond, présidée par Evelyne Wenzel, qui interviendra lors de la première table ronde de ce matin ; et je pense à l'Association pour la Promotion du Jumelage Fontainebleau-Angkor, présidée par le Docteur Alexandre Boskowitz.

A Fontainebleau, le tissu associatif et la Municipalité marchent main dans la main, dans un esprit jamais renié de dialogue et d'entre-aide, pour que nos jumelages soient dynamiques et porteurs de sens.

J'ai la faiblesse de penser que nous faisons ainsi, à notre modeste échelle, la preuve que les jumelages peuvent contribuer de belle manière à l'émergence d'une citoyenneté européenne.

\* \* \* \*

La citoyenneté européenne, c'est ce sujet majeur qui nous réunit aujourd'hui.

Le programme l' « Europe pour les citoyens », adopté par le Parlement européen pour la période 2007-2013, vise notamment à encourager les communes jumelées à mettre œuvre des actions de sensibilisation à l'identité européenne. Pour cela, ce programme mobilise des moyens considérables, puisque rien que pour 2010 près de 12 millions d'€ ont été attribués.

L'idée d'utiliser ces formidables passerelles entre les peuples que sont les jumelages est à mon sens une idée extrêmement riche. Il s'agit en effet de promouvoir de manière concrète et directe l'affirmation d'une véritable identité européenne.

Permettez-moi d'ailleurs de saluer l'une des pionnières en la matière, qui nous fait l'honneur de sa présence aujourd'hui : je veux bien sûr parler de Nicole Fontaine. C'est à son initiative qu'a été créé en 1988 le premier « fonds communautaire en faveur des jumelages ».

Envisager les jumelages et les partenariats comme des vecteurs d'intégration européenne, c'est à mon sens faire preuve du pragmatisme et de la volonté de proximité qui manquent trop souvent aux politiques de sensibilisation à l'Europe.

On le sait, si les Français ont refusé le traité établissant une Constitution pour l'Europe en 2005, et si malheureusement ils se détournent largement des élections européennes, c'est en grande partie parce qu'ils ont en tête l'image d'une Europe loin d'eux, avant tout économique et technocratique, bref d'une Europe qui les ignore.

Tout l'opposé donc de ce que prônait Schumann en 1950 dans sa célèbre déclaration, lorsqu'il affirmait que « l'Europe ne se fera[it] pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble » mais qu'elle « se fera[it] par des réalisations concrètes, créant une solidarité de fait ».

Alors bien sûr, chaque jumelage pris isolément est une minuscule goutte d'eau à l'échelle de l'Europe.

Mais si l'on considère l'ensemble des 4 000 communes jumelées en France, avec 6 000 partenaires européennes, il est clair qu'une politique de jumelage ambitieuse peut constituer un levier d'envergure pour rapprocher l'Europe de ses citoyens.

C'est précisément de cela dont il a été question lors des précédents forums, depuis celui de Lille, le 30 avril dernier, en passant par Nantes, Blois, Toulouse et Vienne, jusqu'à aujourd'hui à Fontainebleau.

En tout, plus de 400 collectivités territoriales y ont été représentées, profitant des contributions de 60 intervenants, dont une dizaine de députés européens.

C'est donc aujourd'hui un moment important pour l'AFCCRE, puisque nous allons conclure ce grand débat lancé depuis plusieurs mois.

Globalement, ce qui ressort des échanges qui ont eu lieu, c'est d'abord que les jumelages représentent bien un formidable potentiel pour la citoyenneté européenne. Toutefois, il apparaît que c'est un potentiel encore partiellement inexploité, notamment du fait de l'image

parfois désuète des jumelages ainsi que, dans certain cas, de leur manque de contenu. Aussi, nous devons nous interroger : comment renouveler le sens et le contenu des jumelages aujourd'hui ? Comment intéresser les générations nouvelles, pour qui la paix et la solidarité entre nations européennes est plutôt une évidence, au contraire de celles qui les ont précédées ?

Il ressort aussi des débats qui ont eu lieu que s'agissant spécifiquement du programme l' « Europe des citoyens », ce dernier offre des possibilités nouvelles, mais qu'il s'agit d'un dispositif parfois trop complexe à manier pour un public essentiellement associatif, non initié au « jargon » des financements européens.

Je ne veux pas m'avancer trop dans la restitution des échanges qui ont eu lieu, car c'est précisément l'objet de cette matinée. Nous y reviendrons donc très largement par la suite.

Avant de laisser la parole à Frédéric Vallier, Secrétaire général du CCRE, je veux vous remercier encore une fois d'être venus en nombre aujourd'hui.

Mes chers amis, je vous souhaite à toutes et à tous des débats riches et constructifs.

Merci de votre attention.